

COMMUNE DE BRIGNOLES - 83170
AVIS DE CONSULTATION - MAPA

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de BRIGNOLES – Direction Commande Publique - Annexe municipale - 19 Rue Lice de Signon courriel : achats.publics@brignoles.fr – Tél 04.94.86.22.17/Fax 04.94.59.16.93

Objet du marché : Construction de deux vestiaires sportifs et d'une tribune au stade du Vabre.

Type de marché : Marché de travaux.

Mode de passation : Marché à procédure adaptée ouvert (art 28 du Code des Marchés Publics)

CPV N° 45212221-1

Code NUTS : FR825

Caractéristiques du marché : Marché à lots. Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

- ◇ Lot n° 1 : Fondations spéciales
- ◇ Lot n° 2 : Gros oeuvre - Maçonnerie – Façades – V.R.D
- ◇ Lot n° 3 : Charpente – Couverture - Bardage
- ◇ Lot n° 4 : Etanchéité
- ◇ Lot n° 5 : Menuiserie intérieure
- ◇ Lot n° 6 : Carrelage
- ◇ Lot n° 7 : Plomberie – Ventilation - Chauffage
- ◇ Lot n° 8 : Electricité courant fort – courant faible - TV
- ◇ Lot n° 9 : Serrurerie – Menuiserie Aluminium
- ◇ Lot n° 10 : Peinture – Nettoyage
- ◇ Lot n° 11: Ascenseur

Les travaux, objets du présent avis, consistent à construire deux vestiaires sportifs destinés l'un au football, l'autre au rugby. Ce dernier étant prévu avec des gradins en tribune couverte.

Variantes autorisées

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Durée prévisionnelle du marché ou délai d'exécution : 10 mois (dont 1 mois de période de préparation).

Date prévisionnelle de début des travaux : Mi octobre 2011.

Modalités essentielles de financement : Fonds propres et subventions demandées au Conseil Général, au Conseil Régional et à l'Etat.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché : marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

Unité monétaire utilisée : L'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Justifications à produire prévues à l'article 45 du code des marchés publics ; le candidat devra en particulier fournir :

Justifications à produire quant à la situation juridique :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC1) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC1, : Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant : le nom et l'adresse du candidat, éventuellement le numéro et la nature du (des) lot(s) concerné(s), si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire, document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC2),
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa DC2 n'est pas produit),
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC2 non produit)
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières

Justifications à produire quant à la capacité économique et financière :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique :

- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques

Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés, énoncés ci-après :

- Prix : 60% - Valeur technique : 40 %.

Date limite de réception des offres : Le Vendredi 02 Septembre 2011 à 16 Heures

Délai minimum de validité des offres : 180 jours.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels :

Le dossier de consultation peut être demandé par écrit (courrier, télécopieur, courriel) ou retiré gratuitement auprès du service Marchés Publics à l'adresse indiquée ci-dessus. Il est téléchargeable gratuitement sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

Le dossier devra être remis sur support papier et contenu dans une enveloppe portant la mention « Construction de deux vestiaires et d'une tribune au stade du Vabre - Numéro du ou des lots - « Ne pas ouvrir ». Ces offres seront remises contre récépissé ou envoyées en recommandé, à l'adresse postale indiquée ci-dessus. La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :

Ordre administratif : Direction Commande Publique (voir coordonnées ci-dessus)

Ordre technique : Maître d'œuvre : SO 2 Architecture/ICA Ingénierie - Mandataire : SO 2 Architecture (Stéphanie Roux architecte) :

130 Rue Breteuil, 13006 Marseille - Téléphone : 04 91 02 99 95 - Fax : 04 91 02 99 43 - Email : so2.architecture@orange.fr ou

Maître d'ouvrage : Commune de Brignoles - Service Etudes et Travaux (S.E.T) Responsable : M.Laurent GRANDET – Bâtiment de l'Urbanisme – Hôtel de Ville – Place Caramy – 83170 Brignoles – Tél : 04 94 86 16 06 – Email : bureau.etudes@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif 5 rue jean racine 83000 TOULON

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.

Date d'envoi à la publication : Le 21/07/2011